

Commentaire du Maire sur le Budget 2019

En ma qualité de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, j'ai l'honneur de vous informer des grandes lignes du « Budget 2019 » qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 10 décembre dernier.

Les prévisions budgétaires

À chaque année, les membres du Conseil municipal procèdent à une analyse approfondie des données financières affectées aux différents postes budgétaires. Ils étudient divers projets d'investissement pour assurer la pérennité de nos infrastructures ainsi que l'amélioration des services aux citoyens. Suite à cet exercice, ils ont convenu, pour l'exercice 2018, d'adopter des prévisions budgétaires totalisant la somme de **4 889 605 \$** comparativement à 4 726 805 \$ en 2018, pour une augmentation de **162 800 \$** (+3,44%). Une partie de cette hausse résulte du maintien de l'entretien de nos infrastructures et équipements municipaux et de l'investissement consenti en 2019 pour nos immobilisations.

Cependant, certains autres postes comportent des dépenses qui s'avèrent incompressibles par les élus. À ce chapitre, nous pouvons mentionner la hausse de notre quote-part pour le service de l'eau potable (+8 080 \$), le service de protection contre les incendies (+4 720 \$) ainsi que l'équilibrage en vue du nouveau rôle d'évaluation 2020-2021-2022 (+13 150 \$).

Le Conseil municipal maintient son programme d'embellissement horticole des Fleurons du Québec. De plus, en 2019, suite à la réception des différents certificats d'autorisation, le Conseil municipal poursuivra les démarches pour la réalisation de la première phase destinée à mettre à niveau la rampe de mise à l'eau au parc de la Pointe-aux-Pins. Le Conseil municipal a aussi décidé de faire une affectation du surplus accumulé pour concrétiser le projet de réaménagement de l'entrée de l'aréna comprenant l'enlèvement d'un terrain de tennis et la réfection d'un des deux terrains.

Le gouvernement provincial prévoit poursuivre l'injection de deniers dans son programme Rénovation-Québec (PRO) de la SHQ. Le Conseil a donc décidé d'adhérer avec un montant de 50 000 \$ de son surplus accumulé pour poursuivre son programme d'aide à la rénovation domiciliaire.

Au cours de l'exercice 2019, afin d'avoir une meilleure accessibilité à l'eau potable, nous prévoyons débiter l'installation d'abreuvoirs dans différents espaces publics. Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a l'obligation de faire l'achat et l'installation d'une trentaine de compteurs d'eau. Nous prévoyons des travaux d'asphaltage sur différentes rues. Finalement, les travaux de réfection des infrastructures des rues Catherine, Pie X, Moreau et une partie de St-Pierre se termineront au cours de 2019 avec le programme de subvention TECQ.

Les taux de taxes

Pour faire face à nos obligations, le taux des taxes foncières augmente pour l'année 2019. Bien que nos obligations financières évoluent, le taux des taxes foncières était inchangé depuis 2014. La taxe foncière de base (résidentielle) passera de 1,20 \$ à **1,25 \$** du 100 \$ d'évaluation et la taxe des immeubles non résidentiels passera de 2,24 \$ à **2,29 \$** du 100 \$. Pour ce qui est des taxes d'eau, le taux de la taxe d'eau par logement demeure inchangé à **135 \$** par logement et le taux de la taxe d'eau au compteur demeure à **0,00166614 \$** du gallon. Cette stabilité raisonnable du compte de taxes est comparable avec les municipalités de la Montérégie et ce, en tenant compte des services de grande qualité offerts dans notre ville dont, entre autres, un déneigement des plus efficaces, la gratuité des terrains de jeux et de la piscine municipale, l'aménagement et l'entretien de nos parcs et de nos voies de circulation, de nombreuses activités dont la Journée Horticole, la Fête Nationale, la Fête des Lumières, etc.

En conclusion, le Conseil municipal a, en confectionnant le budget 2019, poursuivi l'objectif des années antérieures qui consiste à offrir des services de qualité à ses citoyens tout en améliorant les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables et ce, en tenant compte de nos responsabilités et obligations sans cesse grandissantes.

Vincent Deguise, maire